



Chaque geste **compte.**



CONVENTION MONDIALE SUR LE CLIMAT ET L'ÉNERGIE

Paul Germain, maire de la Ville de Prévost, a officiellement adhéré à la Convention mondiale des Maires pour le climat et l'énergie, rejoignant ainsi des milliers d'autres villes et gouvernements locaux du monde entier engagés actuellement dans le leadership climatique. La Convention a comme objectif d'avancer vers un monde où la mise en œuvre d'initiatives en matière de climat et d'énergie fait partie intégrante des projets des maires et gouvernements locaux impliqués.

Comme quoi, chaque geste compte !



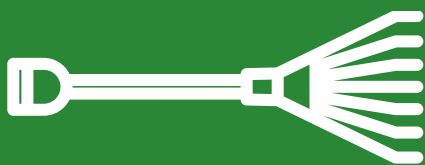
Abolition complète des sacs de plastique

À compter de janvier 2020, aucun sac d'emplette en plastique ne pourra être distribué sur le territoire prévostois. Le premier pas de 2019, qui a entraîné l'abolition des sacs minces a été couronné de succès et la seconde étape le sera aussi !



Fin des sacs en plastique pour la collecte des feuilles

Pour être cohérent dans ses actions, la Ville bannira l'utilisation des sacs en plastique pour la cueillette de feuilles et résidus verts et ce, dès le printemps prochain. Seuls les sacs de papier seront permis. Le meilleur endroit pour les feuilles mortes demeure toutefois au sol, où elles sont tombées ! Un petit passage de tondeuse et le tour est joué... engrais gratuit !



Journée grand ménage

5 octobre et 2 novembre

Derrière le 904, rue Richer
Entrée par la rue Doucet

* Tarification applicable disponible en ligne
ville.prevast.qc.ca, onglet Matières résiduelles



Semaine de réduction des déchets

La distribution de petits bacs de recyclage se tiendra de nouveau cette année dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets du 19 au 27 octobre prochain. Durant cette période, les citoyens pourront se procurer gratuitement de petits bacs d'intérieur au Service de l'environnement ou à la bibliothèque.

Détails sur Facebook et sur le site Internet de la Ville.